



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE FONDS MUNICIPAL VERT ACCORDE UNE SUBVENTION DE 12 750 \$ À LA VILLE DE BROCKVILLE POUR ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE CENTRALE DE COGÉNÉRATION RELIÉE À UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le 17 janvier 2008, Kingston (Ont.) – M^{me} Leonore Foster, conseillère municipale à la Ville de Kingston et membre du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et M. Gord Brown, député de Leeds-Greenville, représentant l'honorable John Baird, ministre de l'Environnement, ont annoncé aujourd'hui la remise d'une subvention de 12 750 \$ à la Ville de Brockville par le Fonds municipal vert (FMV). La subvention a permis à la Ville d'effectuer une étude de faisabilité visant l'aménagement d'une centrale de cogénération reliée à son installation de traitement des eaux usées remise à niveau.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins de développement viable des gouvernements municipaux, a dit M^{me} Foster. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus viables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Nous sommes bien conscients que la viabilité d'un pays dépend de la viabilité de ses collectivités, et c'est là un objectif que nous partageons tous, a noté le député Brown. Par le biais du Fonds municipal vert, le gouvernement du Canada aide les municipalités du pays à obtenir des résultats. Des projets comme celui-ci témoignent de notre engagement envers l'environnement et la santé des Canadiens. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités de 550 millions de dollars afin d'établir et de gérer le Fonds municipal vert (FMV). Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé en vue d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et d'amélioration en matière de protection du climat.

Dans le cadre de son étude de faisabilité, la Ville de Brockville a évalué différentes technologies de cogénération, notamment les moteurs à explosion, les chaudières (à eau chaude) de récupération de chaleur des gaz d'échappement, les générateurs à turbine à gaz, les microturbines ainsi que les piles à carburant. Grâce à cette analyse, la Ville de Brockville est sur le point d'élaborer un nouveau système de traitement des eaux usées qui comprendra le traitement secondaire des eaux usées, des équipements de prise en charge des boues, de même qu'un système de cogénération. Le système de cogénération utilisera les gaz des digesteurs pour produire de la chaleur et de l'électricité et répondra ainsi aux besoins de la station de traitement des eaux usées de Brockville. Le système de cogénération évalué dans le cadre de ce projet est innovateur puisque la population nécessaire pour garantir la viabilité économique d'un système de cogénération dans un contexte municipal est normalement de 30 000 résidents, alors que la Ville de Brockville en compte actuellement 22 000.

« Le point positif de ce système de cogénération pour une faible population est qu'il tirera parti du procédé de traitement secondaire des eaux usées et des boues produites localement pour produire de la chaleur et de l'électricité à la nouvelle station de traitement des eaux usées, a indiqué David Henderson, maire de Brockville. Le système de cogénération réduira l'énergie

produite à l'aide de combustibles fossiles consommée à cette station, diminuant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. »

« En outre, grâce à l'augmentation de la capacité de prise en charge des boues dans notre nouvelle station de traitement des eaux usées, il ne sera plus nécessaire de transporter les boues vers les installations de traitement municipales d'Ottawa et de Kingston, réduisant ainsi radicalement les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des boues ainsi que les coûts élevés de pompage des boues associés au transport de ce types de déchets. »

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. La FCM soutient l'aménagement de collectivités viables bénéficiant d'une qualité de vie élevée en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables

– 30 –

Renseignements :

Ville de Brockville

Conal Cosgrove
Directeur des opérations
Ville de Brockville
Tél. : 613-342-8772, poste 8205
Télé. : 613-342-5035
Courriel : ccosgrove@brockville.com

Fonds municipal vert

Raymond Sullivan
Gestionnaire, communications
Centre pour le développement des collectivités viables
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613-907-6294
Télé. : 613-244-1515
Courriel : rsullivan@fcm.ca

Environnement Canada

Eric Richer
Attaché de presse
Cabinet du ministre
Environnement Canada
Tél. : 819-997-1441
Télé. : 819-953-0279
Courriel : eric.richer@ec.gc.ca

Pour de l'information au sujet de la Ville de Brockville, veuillez consulter le <http://www.brockville.com>

Pour de l'information sur le Fonds municipal vert, y compris sur les différents projets et études approuvés, veuillez consulter le <http://www.sustainablecommunities.fcm.ca>

Pour de l'information sur la Fédération canadienne des municipalités, veuillez consulter le <http://www.fcm.ca>

Pour de l'information sur Environnement Canada, veuillez consulter le <http://www.ec.gc.ca>